

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 septembre 2021

Compte-rendu



**1 Convention entre le Préfet de l'Eure et les services enregistreurs concernant les demandes de logement locatif social**

Ces nouvelles modalités visent à améliorer le service rendu aux demandeurs ainsi que la collaboration et la mutualisation entre les acteurs de la gestion de la demande.

Il convient donc, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative aux modalités d'enregistrement des demandes de logement locatif social dans le système national d'enregistrement.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**2 Convention de financement – Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires**

Cette convention s'intègre dans la politique de rétablissement de la continuité pédagogique et de soutien de la transformation numérique de l'enseignement dans le cadre du Plan de Relance économique de la France de 2020 – 2022,

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de financement relative à cet appel à projet.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**3 Demande d'agrément du Centre Socio-Culturel « Le Repère »**

Il s'agit de poursuivre l'engagement de la ville de Brionne dans la démarche d'animation à la vie locale et de solliciter les financements de la CAF dans le cadre de la demande d'agrément du Centre Socio-Culturel « Le Repère ».

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**4 Demande de subvention auprès du Conseil Départemental – Représentation de l'Opéra de Rouen le 05 février 2022**

Compte tenu de l'organisation d'une représentation avec l'orchestre de l'Opéra de Rouen le 05 février 2022, il est possible d'obtenir une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Eure. Il s'agit donc d'autoriser M. le Maire à solliciter cette subvention.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**5 Demande de subventions pour le festival de la bande dessinée auprès du Conseil Départemental de l'Eure et du Conseil Régional de Normandie**

Compte tenu de l'organisation du festival de la bande dessinée les 25 et 26 juin 2022, il est possible d'obtenir une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Eure et du Conseil Régional de Normandie. Il s'agit donc d'autoriser M. le Maire à solliciter ces subventions.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**6 Solde de subvention aux associations – Année 2021**

Il s'agit d'attribuer le solde des subventions 2021 aux différentes associations.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**7 Solde de subvention aux associations sportives – Année 2021**

Il s'agit d'attribuer le solde des subventions 2021 aux différentes associations sportives.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**Motion de protestation relative aux décisions de la DGFIP**

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
2 abstentions : M BOUDON, Mme GOETHEYN (pouvoir)**